



Conseil municipal

Jeudi 2 Mars 2023

Sous la Présidence de Mme Pascale GUAGNI-LE MOING

Présents :

Les conseillers municipaux :

Madame Emilie Sacrispeyre,

Messieurs Aurélien LAURENT, Franck Lorenzon, Arnaud Maubaret, Sébastien Rusch,
Dominique Goncalvès

Madame Cécile Joly, 3ème Adjointe

Madame Aurore Castagnet, 2ème Adjointe,

Madame Céline Tréjaut 1ère Adjointe,

Madame Pascale Guagni Le-Moing, Maire

Absent excusé : Mr Dominique Goncalvès, conseiller municipal, représenté par Mr Aurélien LAURENT.

Secrétaire de séance : Aurore Castagnet

Date de la convocation de la séance : le 24/02/2023

Début de la séance 19h30

Bâtiments :

Accessibilité mairie : une 4ème option est à l'étude, l'aménagement complet des locaux au rez-de-chaussée, Poste et salle des associations. Ce projet rentre dans le budget, il sera subventionnable dans le cadre de la rénovation. Il permettra également, une réfection totale de façade, d'atteindre les objectifs de mise aux normes PMR et incendie, et un gain intéressant en sobriété énergétique.

Nos collaborateurs de la Poste ont été consultés, il n'y a aucune contre-indication à créer un pôle administratif pluri professionnel, mairie / RPI / Poste.

Une architecte a été contactée et reviendra vers nous avec plusieurs options qui seront présentées.

Alarme : de nombreux défauts de transmission / téléphonie sont répertoriés, APS est venu faire une évaluation. Nous sommes en attente d'une nouvelle proposition de modernisation du dispositif.

Le dossier de bouclier tarifaire sera constitué et transmis dans le but de faire face à l'augmentation des dépenses en électricité.

Logements communaux :

Fin des travaux du logement face à l'église, la relocation est effective par un nouveau locataire, des travaux d'isolation sont à prévoir en lien avec les préconisations du dernier DPE : changement de la première porte de l'étage + isolation des combles.

L'achat de dispositifs « ferme-volets » est également à prévoir pour sécuriser leur fermeture / ouverture.

La demande de remboursement des frais qui incombent aux anciens locataires a été transmise, elle s'élève à environ 15000€.

Des rappels et précisions ont été apportées sur la répartition des travaux qui incombent au propriétaire ou bien au locataire.

Concernant l'entretien des haies, sur ces logements du bourg, pour lesquels la haie se situe sur la place communale, l'entretien extérieur sera effectué par l'agent technique et tous les intérieurs d'espaces verts restent à la charge du locataire.

Finances :

La commission des finances se réunira le 14 mars pour la préparation du budget. Le travail est en cours avec notre prestataire et se présente très bien.

Devis en attente :

Travaux du pont du Bédât, accepté et budgétisé 2023.

Création de parking : accepté sous réserve de l'achat du terrain.

Travaux sur l'accès Maillard : accepté et budgétisé 2023 (ristourne intéressante si ces travaux s'effectuent en simultané avec ceux du parking).

Poteau du terrain de pétanque : une réactualisation sera demandée pour mise à jour + tarification de la livraison.

RPI :

Après le contrôle Apave, il s'avère que la maintenance des jeux de la cour scolaire appartient à la collectivité, elle sera donc demandée à notre Agent Technique.

Sécurité incendie du bâtiment scolaire : les devis APS ont été validés, nous sommes en attente d'un rendez-vous pour la mise en œuvre.

Le Conseil d'école s'est tenu le 28 février, le CR sera transmis aux élus.

Personnel communal :

Délibération adoptée pour la convention d'adhésion à l'offre de service prévention et santé au travail du centre de gestion, après présentation des avantages financiers par une simulation sur 5 ans.

Mouvement de personnel :

Filière technique : 1 départ en retraite, publication à venir.

Filière administrative : une perspective de retraite (une publication sera faite) + un avis favorable pour la titularisation.

Voirie :

Les prochains travaux de rebouchage des trous sur les secteurs Vieillemorte / Redeuil / et début du secteur Fongrave en fonction des restes de session auront lieu fin mars, début avril.

Questions diverses :

L'idée d'un planning en ligne sur le site pour les réservations de salles des fêtes sera étudiée.

Suite aux réponses aux questionnaires des anciens : le repas traditionnel ne sera pas renouvelé mais une proposition de goûter printanier pourrait être en perspective.

Planification des baptêmes et mariages de l'année 2023.

Information sur les 3 courses de vélo 2023 : 4 mars courses CDC / 19 mars course locale / 23 avril course Fouchy.

L'association CVLV informe d'une matinée d'ateliers motricité pour les enfants de 0 à 3 ans, la salle des fêtes sera mise à disposition et l'école en sera informée.

La commission des impôts directs s'est tenue le 2 mars.

Compte rendu des différentes réunions CDC et syndicats.

Fin de la séance 21h30